



[Twitter](#)

Lignes directrices de la communauté d'AbbVie sur Twitter

Bienvenue sur le compte Twitter canadien d'AbbVie, géré par notre équipe des communications. Nous nous servons de cette communauté pour partager des histoires sur de graves problèmes de santé partout dans le monde, ainsi que pour publier des nouvelles d'entreprise et d'employeur d'AbbVie au Canada.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de vous entendre sur Twitter. Lorsque nous voyons des mentions de [@abbviecanada](#), et des réponses qui y sont faites, nous vous demandons de suivre les présentes lignes directrices de la communauté afin que vous puissiez en tirer la meilleure expérience possible.

N'oubliez pas que nous travaillons dans un secteur fortement réglementé faisant l'objet de considérations juridiques particulières. Nous n'avons pas le droit de participer à des discussions de nature délicate au sujet de nos produits ou des produits ou options de traitement d'autres sociétés. Il vaut mieux que de telles discussions se tiennent en privé avec un professionnel de la santé.

Compte tenu de cette réglementation, les discussions doivent demeurer centrées sur le sujet et être constructives. Ainsi, il est possible que nous ne puissions pas répondre à des mentions ou à des réponses qui :

- mentionnent le nom de nos produits ou de ceux d'autres sociétés;
- offrent des conseils médicaux ou sur la santé;
- présentent du contenu grossier, diffamatoire, offensant, méprisant, discriminatoire ou humiliant, y compris des images, des vidéos et des liens;
- sont désobligeantes ou menaçantes ou défendent la violence ou des comportements illégaux;
- contiennent des renseignements personnels, comme des noms de particuliers, des adresses courriel, des numéros de téléphone ou des photos ou vidéos personnelles;
- contiennent des renseignements exclusifs, confidentiels ou délicats ou des renseignements qui n'ont pas été rendus publics;
- contreviennent à un droit d'auteur ou à un droit de propriété intellectuelle;
- sont de nature commerciale et visent à vendre des produits et services ou à recruter des fans et des abonnés pour d'autres communautés sociales;
- contiennent des renseignements qui sont faux, inexacts ou trompeurs;
- sont beaucoup trop répétitives ou nuisent à la communauté (pourriels);
- violent les [conditions](#) de la plate-forme Twitter.

Le fait qu'AbbVie suive un compte Twitter, qu'elle place des gazouillis (« tweets ») dans ses favoris ou qu'elle les partage ne signifie pas qu'elle appuie ces comptes ou le



contenu qu'ils produisent. Ces gestes ne signifient pas non plus que nous avons une relation d'affaires avec les auteurs de ce contenu. AbbVie n'est pas responsable du contenu de tierces parties et n'assume aucune responsabilité pour ce contenu. AbbVie n'est pas responsable des conditions, de la politique de protection de la vie privée ou du contenu de tout site Web qui sont consultés à l'aide de liens qui se trouvent dans nos gazouillis ou qui y sont mentionnés.

Effets secondaires d'un médicament

Si vous croyez avoir subi des effets secondaires à la suite de l'utilisation d'un produit d'AbbVie, veuillez consulter immédiatement votre médecin, votre pharmacien ou un autre professionnel de la santé.

La déclaration de tout effet secondaire grave ou imprévu à Santé Canada peut contribuer à améliorer l'utilisation sécuritaire des produits de santé par les Canadiens. Votre déclaration peut permettre de mettre au jour d'autres effets secondaires et de faire changer les renseignements relatifs à la sécurité du produit. Il existe trois façons de déclarer un effet secondaire :

- Aller sur le site Web de MedEffet® (à l'adresse www.santecanada.gc.ca/medeffet);
- Composer le 1-866-234-2345 (sans frais);
- Remplir un formulaire de déclaration des effets secondaires du consommateur et le faire parvenir : - par télécopieur : 1-866-678-6789 (sans frais) - par la poste à : Programme Canada Vigilance Santé Canada, Indice postal : 0701D Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Des étiquettes préaffranchies et le formulaire sont disponibles sur le site Web de MedEffet (à l'adresse www.santecanada.gc.ca/medeffet).

REMARQUE : Si vous désirez obtenir des renseignements sur la prise en charge des effets secondaires, veuillez communiquer avec votre professionnel de la santé. Le Programme Canada Vigilance ne fournit pas de conseils médicaux.

Nous vous suggérons d'éviter de partager des renseignements précis au sujet de votre santé sur Twitter, sur d'autres médias sociaux et sur Internet en général. Si vous décidez de nous envoyer directement un message à [@abbviecanada](https://twitter.com/abbviecanada) pour décrire des effets secondaires ou signaler une plainte, nous pourrions avoir à communiquer avec vous pour obtenir de plus amples renseignements, comme votre courriel, afin de pouvoir vous aider.

Utilisation et archivage de renseignements d'identification

AbbVie ne divulguera pas ni ne transmettra de renseignements permettant d'identifier une personne sur son compte Twitter, à moins d'avoir obtenu le consentement pertinent. Nous ne gardons et n'utilisons pas votre numéro d'identification unique de Twitter, votre courriel et tout autre renseignement permettant de vous identifier. Cependant, si vous nous signalez un effet secondaire ou un problème avec un produit, nous devons archiver et utiliser des renseignements permettant de vous identifier, comme votre nom, votre emplacement, des renseignements liés à votre santé ou d'autres renseignements semblables, conformément aux lois applicables. Ces



renseignements doivent être transmis au service de pharmacovigilance et de sécurité des patients d'AbbVie ou aux organismes de réglementation, ou les deux. Nous devons également conserver les renseignements permettant de vous identifier à des fins d'audit.

Dans certains cas, AbbVie peut décider d'avoir recours à des tiers fournisseurs de services pour nous aider à gérer les commentaires et les messages, ce qui signifie qu'ils auraient aussi accès aux renseignements personnels permettant de vous identifier que vous nous transmettez. Ces tiers fournisseurs de services sont liés par contrat et sont formés pour veiller à la protection et à la sécurité de vos renseignements personnels.

Veillez noter que Twitter a aussi accès aux renseignements que vous partagez avec nous. Pour en savoir davantage, veuillez consulter la [politique de confidentialité de Twitter](#).

Merci de lire et de suivre [@abbviecanada](#) sur Twitter.